

PRITCHARD, James S., *Louis XV's Navy 1748-1762: A Study of Organization and Administration*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1987. 285 p. 32,50 \$.

Laurier Turgeon

Volume 43, Number 4, Spring 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304853ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304853ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Turgeon, L. (1990). Review of [PRITCHARD, James S., *Louis XV's Navy 1748-1762: A Study of Organization and Administration*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1987. 285 p. 32,50 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(4), 593–597. <https://doi.org/10.7202/304853ar>

PRITCHARD, James S., *Louis XV's Navy 1748-1762: A Study of Organization and Administration*. Kingston and Montreal, McGill-Queen's University Press, 1987. 285 p. 32,50\$

Comme son titre l'indique, le livre de James Pritchard est une étude de l'administration navale en France sous le règne de Louis XV. L'auteur retient une période courte, d'une durée de quatorze ans, allant de la fin de la guerre de la Succession d'Autriche à la guerre de Sept Ans, période qu'il juge «cruciale» pour le premier empire colonial français. Il sacrifie délibérément la chronologie dans le but de se livrer à une analyse approfondie du sujet et de suivre minutieusement la trame des événements pendant cette période charnière. Inspiré par le travail de D. A. Baugh, *British Naval Administration in the Age of Walpole* (1965), et surtout par celui de J. F. Boshier, *French Finances*

*1770-1795: From Business to Bureaucracy* (1970), James Pritchard se propose d'étudier le fonctionnement des institutions navales, y compris les rapports entre l'administration et les opérations navales, les individus et les groupes qui constituent ces institutions et, enfin, le financement de la marine de guerre. Plus spécifiquement, l'auteur s'interroge sur les raisons des cuisantes défaites de la marine pendant la guerre de Sept Ans qui conduisent naturellement à la perte du Canada et de l'Inde. Il aborde plusieurs problèmes comme l'inefficacité administrative, l'indiscipline des officiers, les lacunes du recrutement, le manque de marins, l'absence d'une véritable politique navale, etc., mais il soutient que le problème de fond est d'ordre financier.

Le livre est composé de douze chapitres: les sept premiers sont consacrés aux institutions et aux hommes qui les dirigent, et les quatre derniers davantage aux navires, à leur construction et à leur armement. L'auteur commence son parcours par le sommet de la hiérarchie navale. Dans les chapitres un et deux, il étudie le pouvoir du roi, celui du secrétaire d'État à la Marine et le rôle des officiers dans les bureaux centraux à Paris. En principe, le roi est le chef suprême de la marine et il détient un pouvoir absolu de décision, mais Louis XV, timide et indécis, confie la gestion des affaires navales à des secrétaires nommés par lui. Si pendant près d'un siècle le poste de secrétaire est occupé par les membres de deux familles, les Colbert et les Phélypeaux, il change de mains sept fois entre 1748 et 1762. Selon l'auteur, cette instabilité résulte moins de problèmes de comportement des individus, en l'occurrence de leur incompétence, que des intrigues, des jalousies et des luttes entre clans pendant cette période très politisée de l'Ancien Régime. Quoi qu'il en soit, il faut voir là une des faiblesses importantes de la marine française à cette époque. Pritchard en souligne encore d'autres: les secrétaires sont recrutés dans la noblesse d'épée peu familière avec la marine, à l'exception de Massiac qui est le seul officier naval; le renouvellement perpétuel des secrétaires contribue à miner leur autorité et à accroître le pouvoir des premiers commis; les bureaux centraux connaissent un manque chronique de personnel pour répondre à une correspondance de plus en plus volumineuse provenant des arsenaux, des consulats et des colonies.

Les prochains chapitres nous conduisent dans les arsenaux de province et nous présentent les principaux corps de la marine: les officiers de plume (intendants, commissaires, gardes-magasins, écrivains, élèves-écrivains), les officiers d'épée (vice-amiraux, lieutenants-généraux, chefs d'escadre, capitaines de vaisseaux, officiers), les marins (officiers-mariniers, matelots, novices, mousses) et les travailleurs d'arsenaux (charpentiers, calfats, forgerons, cordiers, voiliers, journaliers). Aussi hiérarchique et ordonnée qu'elle puisse paraître, l'administration du personnel est défaillante à plusieurs niveaux, nous dit Pritchard. Il y a une forte tension et des conflits incessants entre les officiers de plume et d'épée, problème qui aurait été suscité par l'Ordonnance de 1689, imprécise et contradictoire quant à la délimitation des pouvoirs entre ces deux corps. De plus, le groupe des officiers souffre d'un vieillissement marqué (les septuagénaires ne sont pas rares); les effectifs font défaut et les soldes sont maigres. L'auteur constate des difficultés semblables chez les marins et les travailleurs d'arsenaux. Ceux-ci sont également mal payés et parfois ils ne sont pas payés du tout. Des retards considérables dans le paiement des soldes, surtout après 1757, suscitent des désertions nombreuses; les autorités sont alors

obligées de recourir à des jeunes peu familiers avec la navigation en mer et à des forçats pour travailler dans les arsenaux. Le résultat de ce recrutement de fortune est évidemment un appauvrissement de l'élément humain et, par ricochet, de la qualité des combats. Si l'auteur reconnaît que d'autres facteurs agissent sur le recrutement, il considère les irrégularités dans le paiement des salaires comme l'élément déterminant.

Le matériel naval souffre aussi de cette «malnutrition financière». Les navires de guerre français ont beau être les plus performants au monde, les charpentiers ne peuvent pas en construire assez, faute de fonds et, par conséquent, la France possède trois fois moins de navires de ligne que l'Angleterre. Bien que la qualité des canons français ne laisse rien à désirer, la production ne répond jamais adéquatement à la demande, en raison des problèmes nombreux avec les fournisseurs privés. Même si le ravitaillement en bois, en fer, en toile, en chanvre et en vivres se fait généralement de manière satisfaisante, les prix sont exorbitants et la qualité n'y est pas toujours.

Dans le dernier chapitre, l'auteur traite des finances navales proprement dites. Il juge le système financier «archaïque» et inefficace: la marine dépense au jour le jour, ne pouvant compter sur un budget établi à l'avance et qui découle d'une planification financière à long terme; d'autre part, la séparation du crédit en deux systèmes parallèles, l'un public, l'autre privé, engendre de la confusion. Pour faire face aux dépenses croissantes de la marine en période de guerre, le roi fait appel au crédit privé mais n'exerce pas de contrôle sur celui-ci. Rapidement, la dette s'accroît et le financement dépend d'un échafaudage de crédit qui ne repose que sur la confiance. Pritchard estime qu'en 1758 le montant de la dette navale est supérieur à l'ensemble des revenus prévus pour cette année. En 1759, la chute de Québec et l'énorme défaite des Cardinaux ébranlent la confiance et l'édifice s'effondre. Le roi évite de justesse la banqueroute en suspendant le paiement de toutes les lettres de change et rescriptions tirées sur le receveur général des finances.

L'étude repose sur une documentation manuscrite importante: les principales séries du Fonds de la Marine et de la Section ancienne des Archives nationales, des manuscrits sur la marine à la Bibliothèque nationale, des mémoires provenant de la Bibliothèque historique de la marine à Vincennes, les correspondances des principaux arsenaux (Brest, Rochefort et Toulon), ainsi que des documents anglais concernant les prisonniers français conservés au Public Record Office en Grande-Bretagne. Bien que la liste soit impressionnante, l'auteur n'explique pas comment il a exploité ces sources (on trouve seulement une note en annexe sur l'exploitation des statistiques financières). Ainsi, le lecteur ne peut pas savoir si les sources de la période ont été dépouillées de manière sélective ou de façon exhaustive et systématique. On regrette aussi l'absence d'une bibliographie. Il faut chercher dans les notes les références des ouvrages consultés par l'auteur. Les principaux travaux anglais et français sur la question y sont cités, sauf ceux d'Alain Cabantous (un seul article est cité alors que cet auteur a publié plusieurs livres et articles sur les gens de mer en France au XVIIIe siècle) et de Daniel Dessert sur les financiers français au XVIIe siècle (même s'il ne traite pas de la même période, son étude neuve et fort intéressante méritait au moins une citation).

La démarche de l'auteur procède de l'approche «révisionniste» classique et d'une logique causale. S'appuyant sur des travaux antérieurs, il circonscrit

un problème, en identifie les causes, les évalue individuellement, propose une nouvelle hiérarchie de celles-ci qui remet en question la causalité précédente et construit une argumentation à l'aide de certains principes de rhétorique et d'exemples tirés des sources. Cette approche tend à diviser le problème en un nombre infini de parties et à réduire l'analyse à une série de relations causales en chaîne. Une perspective plus globale et systémique aurait permis de mieux contextualiser l'objet d'étude, de comparer davantage et d'avoir une vision plus complète et convaincante du problème. Il manque en somme à l'étude une bonne présentation du contexte économique, politique et militaire de la France du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si ces éléments contextuels ne sont pas complètement absents, ils demeurent peu développés et éparpillés dans le texte. Rares aussi sont les éléments comparatifs. Ils se résument à sept ou huit allusions à la marine britannique. Il aurait été éclairant de comparer la situation de la France avec celle d'un autre pays continental, comme l'Espagne ou la Hollande, qui devait entretenir, en plus d'une marine, une armée de terre importante. D'ailleurs, des rapprochements entre l'organisation de l'armée en France — qui a eu plus de succès — et celle de la marine auraient été également très utiles. Il est vrai que le but du livre n'était pas de faire une étude comparée des marines européennes, mais un recours plus systématique à la comparaison aurait contribué à une meilleure évaluation des possibilités et des limites de l'administration navale de la France. Une approche plus globale aurait permis aussi de montrer les relations entre les causes ou les facteurs, de construire un modèle explicatif qui tienne plus compte de l'interaction entre les phénomènes et d'éviter de ramener l'explication aux finances de manière trop exclusive.

En effet, nous croyons que l'auteur attache une importance démesurée aux problèmes du financement. Si la finance est certes «le nerf de la guerre», elle n'explique pas tout. Par exemple, le recrutement des marins nous semble être un problème tout aussi important. Nous nous rallions à Jean Meyer et à Timothy Le Goff qui voient là un des problèmes majeurs de la marine française. Si l'auteur le reconnaît, il l'attribue aux retards dans le paiement des salaires: «But above all, the manning problem arose from the crown's state of financial malnutrition which left the navy unable to pay its crews and drove seamen to resist the levies, desert in large numbers, and flee the country.» (p. 71) Il nous est difficile de suivre ici l'auteur. Premièrement, il ne nous démontre pas vraiment que les marins étaient mal payés, ni même que les retards de paiement étaient répandus. Deuxièmement, la désertion n'a jamais pris des proportions très importantes en France et n'a rien de comparable avec ce qui se passait en Angleterre, du moins, si l'on en croit Le Goff et Rodger. Troisièmement, le marin français devait craindre la mort au combat ou dans les prisons anglaises bien plus que de toucher sa solde en retard. Il est bien connu que pendant la guerre de Sept Ans l'Angleterre pratiquait une politique de capture et d'emprisonnement systématique dans des camps à mortalité extrêmement élevée. Pas moins de 8 449 prisonniers sur un total de 64 373, soit environ 13%, trouvent la mort dans les prisons anglaises entre 1755 et 1762 (Le Goff, 1985, p. 106). Si l'on considère qu'il y a environ 60 000 marins français à l'époque, on peut penser que peu d'entre eux ont échappé à l'emprisonnement même en tenant compte des cas récurrents.

Ces quelques remarques ne doivent cependant pas nous faire oublier les qualités de cet ouvrage qui décrit avec beaucoup de détails l'organisation de

la marine d'Ancien Régime et son fonctionnement. On y découvre les personnes qui assurent à tous les échelons le travail quotidien, en période de paix comme en période de guerre, ainsi que les lieux de tensions qui minent sournoisement l'institution. On y découvre aussi les problèmes que pose le financement de la marine, plus particulièrement pendant les hostilités. Le texte est bien construit et structuré, malgré quelques répétitions qui irritent le lecteur. Enfin, ce livre éclaire une question complexe et difficile mais capitale pour comprendre les destinées de l'Amérique française.

*Département d'histoire  
Université Laval*

LAURIER TURGEON